

Compte rendu du chapitre régional Aquitaine du 15 Novembre 2025 à Nérac, au monastère des Clarisses.

Le chapitre électif s'ouvre en présence des deux ministres nationales Claire Hulot et Catherine Delmas-Goyon, ainsi que du frère Jean-Louis Galaup mandaté par l'Assistant spirituel national.

Jean-Pierre Brizio, membre du Collège des ministres, expose les raisons pour lesquelles un chapitre électif est à nouveau convoqué un an après le précédent. Institué par le chapitre de Nérac en septembre 2024, le Collège des ministres a relativement bien fonctionné au niveau de l'animation de la Région, puisque ont pu se tenir cette année la journée régionale et le week-end des profès, mais il a cependant trouvé deux limites. Le Conseil National a eu du mal à intégrer notre fonctionnement collégial, et a eu tendance à ne s'adresser qu'à Sylvie Badets, contrairement au souhait qu'elle avait exprimé de se mettre en retrait. Ensuite, en interne, le collège a pris conscience que les visio conférences n'étaient pas toujours un bon outil pour bien « faire fraternité régionale », même si nous avons fait l'expérience de relations très fraternelles et de la participation active de chaque Fraternité.

Mais le Collège a pris conscience que ce fonctionnement ne pouvait pas préparer l'avenir de la Région et faire naître une équipe nouvelle et rajeunie pour 2027, comme c'était le projet de 2024. Car il s'agit bien aujourd'hui de préparer le passage de relais à une autre génération.

Un débat s'instaure sur la forme que pourrait prendre ce nouveau Conseil à élire aujourd'hui. Tout le monde s'étant exprimé, une proposition synthétique est soumise au vote du chapitre : élire un nouveau conseil qualifié de « collégial », dont la composition comporterait des frères et sœurs issus du plus grand nombre de Fraternités locales, et qui comporterait quelques anciens et une majorité de frères et sœurs n'ayant pas exercé de mandat régional. Ces derniers pourraient se former auprès des anciens pendant 2 ans et constituer le vivier du futur conseil de 2027. Le respect de ces conditions serait garanti par l'appel que le chapitre va adresser aux frères et sœurs. Cette proposition est adoptée.

On procède alors au « vote d'appel » : chaque votant est invité à remplir un bulletin de 8 noms au maximum. Après affichage de noms des appelés, chacun des présents est interrogé sur son acceptation de l'appel. Donnent leur accord : René Douabin, Michèle Brizio, Michèle Darier, Grégoire Darragon, Francis Junca, Danielle Garin, Marc Chapelard, Bruno Laffitte. Dans un second temps on procède à l'élection du Ministre, du Vice-ministre et du Trésorier : Sont élus : Ministre Michèle Brizio avec 12 voix, Vice-Ministre Grégoire Darragon avec 9 voix et Trésorier René Douabin à l'unanimité des voix. Les fonctions de secrétaire seront assurées conjointement par Danielle Garin et Marc Chapelard.

Pour des raisons d'horaires de retour des ministres nationales, ce n'est qu'après le chapitre électif que se tient le **chapitre ordinaire** :

- Vote du budget : unanimité

- Le Collège des Ministres souhaitait interroger le chapitre à partir de l'expérience de la Fraternité-Horizon de Tarbes qui vient d'être intégrée comme troisième cordée de la Fraternité de Pau. Le Collège souhaitait que soient étudiés et envisagés d'autres rapprochements de ce type dans l'ensemble de l'Aquitaine.

L'intérêt de ce mouvement serait d'avoir des Fraternités avec plus de membres et un seul conseil local, donc moins de dispersion des énergies, et ce bien sûr, sans supprimer les réunions et les initiatives des cordées, petits groupes indispensables à la vie fraternelle.

Rien ne serait imposé, mais examiné au cas par cas et sur la durée.

Le Chapitre adopte la proposition et missionne le nouveau Conseil de la Région pour la mettre en œuvre (unanimité).